

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROGRAMME DE MODERNISATION
DES VILLAGES DE LA RDC PAR LA
FOURNITURE DES SERVICES
ENERGETIQUES EN MILIEU RURAL:
Cas de Kimbau

DJIBOUTI, du 25 au 29 novembre 2013

CADRE POLITIQUE

- Vision nationale en matière de l'électrification rurale:
améliorer progressivement l'accès des populations à une énergie fiable et non polluante en exploitant toutes les ressources disponibles, en privilégiant l'hydroélectricité et en favorisant davantage l'électrification de l'arrière-pays.

- ▣ **Objectif général:** Couvrir progressivement les besoins domestiques, publics et industriels en énergie électrique sur le territoire national et développer concomitamment une politique d'exportation d'une partie de l'énergie électrique dans les meilleures conditions de fiabilité, de prix et de protection des écosystèmes.

- ▣ **Programme d'électrification de 1.000 villages** sur les 76.000 que compte le pays
- Structure exécutante: Agence Nationale des Services Energétiques en milieu rural (ANSER) à créer. Mais au niveau du Cabinet, il a été créé la Cellule d'Electrification y relative (CELANSER) pour le piloter en attendant la promulgation de la loi.
- La CNE est l'organe d'exécution de ce programme.

- **Loi de libéralisation du secteur de l'électricité:** votée au Parlement (Assemblée Nationale et Sénat). Il ne reste que sa promulgation. Cette loi rend attrayants et sécurisants les investissements et assouplit les procédures administratives pour l'obtention des documents d'autorisation et des permis d'exploitation. La libéralisation du secteur y est consacrée.

Trois solutions envisagées pour l'électrification:

- Connexion au réseau existant et développement de grands systèmes électriques (centrales, lignes et postes);
- Création des mini et micro réseaux isolés à partir des sources notamment renouvelables;
- Electrification autonome.

PLANIFICATION

▣ Les critères sont:

- Villages ou centres ruraux bien situés et avec une activité socio-économique reconnue;
- Site favorable (facilité d'accès, distance par rapport au village: 3000 m ou moins, etc...);
- Puissance installée inférieure à 500 kW;
- Réseau de + ou - 5 Km de longueur;
- Population de max 3.000 habitants.

CADRE INSTITUTIONNEL

▣ Institutions (Avant la promulgation de la loi):

- Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité;
- Secrétariat Général à l'Energie;
- Commission Nationale de l'Energie (CNE);
- Société Nationale de l'Electricité (SNEL);

D'autres ministères traitent également de la matière énergétique (Développement Rural par exemple).

PROJET KIMBAU

▣ PRESENTATION DU PROJET

- **Localisation:** Province de Bandundu, District du Kwango, Territoire de Kenge (+/- 450 km à l'Est de Kinshasa).
- **Coordonnées géographiques:** S: 05° 32.101'
E: 017° 26.580'
Altitude: 776 m
- **Site:** situé sur la rivière Nzasi qui coule à près de 2 Km au Sud-Ouest du centre de Kimbau
- **Population:** 10.000 Habitants
- **Puissance installée:** 280 kVA (224 kW)

- Longueur des lignes: MT: 12 km
BT: 2,5 km
EP: 3,3 km

KIMBAU est un centre
qui englobe une mission catholique, un hôpital,
un Institut Supérieur des Techniques Agricoles
et deux villages : KODI et PONTON

▣ **Impacts du projet:**

- Améliorer le niveau de vie de la population (accès aux médias, conservation des produits périssables...);
- Promouvoir les activités commerciales et semi-industrielles (moulin, décortiqueuse, charge batterie) ;
- Développer les activités économiques et sociales.

▣ **Actions menées:**

- Implantation d'une ligne MT 3 x 35 mm² Cu d'une longueur de 3,5 Km;
- Implantation d'une ligne aérienne moyenne tension 3 x 35 mm² Alu d'une longueur de 6 Km, partant de la cabine Hôpital jusqu'à la mission;
- Tirage d'une bretelle de 2,5 Km à partir du poteau d'arrêt à 600 m de la cabine Hôpital pour alimenter l'ITA (Institut des Techniques Agricoles), la cité des enseignants;

- Réalisation d'un réseau d'éclairage public (lampadaire avec 2 lampes économiques de 26 W chacune) d'une longueur de 3,3 Km;
- Branchement de 60 maisons; écoles; 2 internats; couvent; cure....

▣ **Bénéficiaires:**

- 3 PMI;
- 7 PME;
- Hôpital de référence de Kimbau;
- ISEA (Institut Supérieur des Techniques Agricoles);
- Couvent des sœurs;
- Cure;
- Ecoles primaires et secondaires
- 2 internats (Filles et Garçons).

▣ **Entités desservies:**

- Centre Forami;
- ITA;
- Mission Catholique;
- Village Ponton;
- Village Kodi.

- ▣ Le programme est entièrement financé par le Gouvernement de la RDC (4 millions de dollars, exercice budgétaire 2013)
- ▣ Les bailleurs de fonds ont accepté d'accompagner la RDC dans ce programme de modernisation des villages
- ▣ Du point de vue institutionnel, la loi pourrait être promulguée dans les jours et mois à venir

Rivière Nzasi



dessableur



Centrale Hydroélectrique de Kimbau



Turbine Francis



Ouverture de couloir



Pose du portique à l'hôpital de référence



Lignes électriques 6,6 kV MT et 0,4 kV BT



Poteau d'arrêt



La joie qu'apporte l'énergie électrique



Le SP avec le Conseiller du Ministre



Merci pour votre attention

Jean Pierre BEYOKO LOKU

*Secrétaire Permanent
de la
Commission Nationale de l'Energie*